



Montreuil, le 6 décembre 2022

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la Fonction
publiques Mail : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

N/Réf. :
NP/DD/CLN
N.180_20221206

**Objet : Alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction publique territoriale
«oublés du Ségur»**

Monsieur le Ministre,

Suite à la publication du décret n°2022-1497 du 30 novembre 2022 relatif au versement du CTI - Complément de Traitement Indiciaire, nombre d'agents de la fonction publique territoriale ont enfin été intégrés dans le processus de bénéfice du CTI, Complément de Traitement Indiciaire.

Un soulagement pour près de 80 000 agents issus des filières sociale, médico-sociale et animation, qui subissent depuis trop longtemps déjà un manque criant de reconnaissance de leurs qualifications ainsi que des inégalités de salaires, étant majoritairement des femmes.

Mais, force est de constater que les agentes et agents de la Fonction publique territoriale « oublés du Ségur » sont toujours et encore trop nombreux, près de 100 000 agents sont exclus par ce décret : assistants familiaux et maternels, ATSEM, professionnels des crèches, agents administratifs des services sociaux et médico-sociaux, personnels non en charge de suivis socio-éducatifs...

Alors que ces professionnelles, toujours à majorité des femmes, ont répondu plus que présentes pendant la crise sanitaire, et qu'aujourd'hui, la société ne saurait se passer d'elles, c'est un nouveau pied de nez que vous faites à ces agentes engagées au quotidien pour un service public de qualité, en les excluant du bénéfice du CTI.

Il est urgent, Monsieur le Ministre, d'agir en faveur de ces agents oubliés du Ségur ; les mouvements de grève s'amplifient sur toute la France, le sentiment d'injustice et la colère grandissent.

Aussi, la fédération CGT des Services publics vous sollicite pour que vous agissiez sans délai en faveur des ces agentes et agents «oublés du Ségur» de la Fonction publique territoriale : **192 euros nets mensuels pour toutes et tous immédiatement.**

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels. Dans cette attente, nous vous adressons Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services
publics Natacha POMMET,

Secrétaire générale

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.cgtservicespublics.fr - email : fdsp@cgt.fr

Personnel actif et retraité des communes, départements, régions,
intercommunalités, services départementaux d'incendie et de secours,
du logement social, du secteur privé de l'eau et de la thanatologie